



CHARTE DES EXPOSANTS

Congrès des Boîtes à Vélo – France 2026

INTRODUCTION

Le 4^{ème} Congrès des Boîtes à Vélo – France 2026 se tiendra les 2 et 3 juillet 2026 au Point Fort d'Aubervilliers, à Paris. Organisé par Les Boîtes à Vélo – France, en collaboration avec l'association locale Boîtes à Vélo – Paris & Île-de-France, cet événement a pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs engagés dans le développement des cyclomibilités professionnelles et du vélo utilitaire.

L'objectif du Congrès est de sensibiliser, informer et accompagner le développement des cyclomibilités professionnelles en mettant en lumière les innovations, les retours d'expérience et les perspectives de transition qui transforment aujourd'hui les pratiques de mobilité et de logistique.

L'événement s'adresse à un large panel d'acteurs : collectivités, institutions, fabricants de vélos-cargos, entrepreneurs à vélo, opérateurs de transport, décideurs publics et privés, acteurs économiques, médias spécialisés, entreprises non encore converties au vélo-cargo, ainsi qu'au grand public.

Chiffres-clés attendus :

- +600 participants
- 40 exposants + piste d'essai
- 2 jours de conférences, témoignages, ateliers, expositions, démonstrations et animations
- 30 intervenants
- 2 afterworks + 1 grande soirée festive (vendredi soir)

L'espace d'exposition se divise en plusieurs parties :

- Le salon des exposants : stands payants sous les Halles
- Le village des adhérents des Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France : emplacements gratuits en extérieur
- Le village partenaire sous les Halles
- Le food-court des vélo-restaurants



Cette charte concerne tous les exposants mais se concentre particulièrement sur les structures exposantes soumettant leur candidature pour l'achat d'espaces.

Bon à savoir : vous souhaitez exposer au Congrès des Boîtes à Vélo – France mais vous ne remplissez pas les critères de sélection ? → **Devenez partenaire !** Vous pouvez prendre connaissance du dossier de partenariat en cliquant sur [ce lien](#) ou contacter directement Charlotte Robin (crobin@lesboitesavelo.org) pour plus d'information.



I.	Enjeux du salon.....	4
A.	Comprendre les différents usages du vélo-cargo professionnel.....	4
B.	Permettre la manipulation et l'essai des solutions matérielles utilitaires	4
II.	Typologie des exposants.....	4
A.	Le salon des exposants – stands payants.....	4
B.	Le village des Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France	5
C.	Le village des partenaires et Food-court vélo-cargo	5
III.	Les Espaces.....	6
IV.	Sélection des exposants	7
A.	Le salon des exposants – stands payants.....	7
B.	Le village des Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France	7
V.	Achat d'espace	7
A.	Fonctionnement de la tarification	7
B.	Grille tarifaire	8
C.	Stands mutualisés (privilege adhérents).....	8
D.	Attribution des emplacements des stands.....	9
E.	Stands nus	9
VI.	Informations pratiques.....	9
A.	Horaires d'ouverture du salon exposant (sous les halles)	9
B.	Dates – dépôt de candidature et sélection	9
C.	Conditions de règlement.....	10
VII.	Visibilité des exposants	10
A.	Communication.....	10
B.	Programmation - Le temps fort exposant	11
C.	Opportunités	11
VIII.	Responsabilité et assurance	11



I. Enjeux du salon

A. Comprendre les différents usages du vélo-cargo professionnel

Le salon des exposants constitue un espace central du Congrès. Il vise à présenter des solutions permettant d'opérer, de faciliter ou d'optimiser des activités professionnelles grâce au vélo-cargo. Il permettra notamment de :

- Faire découvrir les usages professionnels des vélos-cargos, les innovations et services de la filière ;
- Favoriser la rencontre des acteurs professionnels du vélo utilitaire avec leur public cible ;
- Outiller les collectivités, entreprises, organisations ou porteurs de projet souhaitant adopter le vélo ou optimiser leurs usages utilitaires du vélo ;
- Offrir un espace d'expérimentation et d'essai pour faciliter l'appropriation concrète des solutions.

B. Permettre la manipulation et l'essai des solutions matérielles utilitaires

La présence d'une piste d'essai sécurisée permet aux visiteurs de tester les vélos-cargos et équipements utilitaires.

Les exposants sont invités à proposer des démonstrations actives, afin d'illustrer concrètement leur expertise et de favoriser l'appropriation des solutions par les visiteurs professionnels.

II. Typologie des exposants

A. Le salon des exposants – stands payants

Le salon des exposants se situera sous les Halles du Point Fort d'Aubervilliers. Il se présente sous la forme d'un grand préau de 1000m² où plusieurs espaces linéaires sont soumis à l'achat pour l'accueil des exposants. Ci-dessous, vous trouverez une liste des types d'exposants attendus :

- Fabricants de vélos-cargos et remorques ;
- Revendeurs, loueurs et distributeurs ;
- Solutions de contenants ;
- Solutions technologiques ;
- Bagagerie et équipement ;
- Fournisseurs de services spécialisés pour les entreprises cycloprofessionnelles / cycloentreprises ;
- Prestataires de services liés aux mobilités professionnelles à vélo (maintenance, formation, conseil, assurance, sécurité...) ;



- Structures complémentaires (selon pertinence) ;
- Innovations en lien avec la mobilité, la logistique ou la transition écologique.

Bon à savoir : vous souhaitez exposer au Congrès des Boîtes à Vélo – France mais vous ne vous retrouvez dans la liste ci-dessus ? → **Devenez partenaire !** Vous pouvez prendre connaissance du dossier de partenariat en cliquant sur [ce lien](#) ou contactez directement Charlotte Robin (crobin@lesboitesavelo.org) pour plus d'information.

B. Le village des Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France

Des espaces extérieurs gratuits sont réservés pour l'accueil des **adhérents de l'association Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France**. Le nombre d'emplacement est limité et peut être amené à évoluer en fonction des contraintes organisationnelles et logistiques : entre 15 et 20 espaces allant de 4 à 6m² sont pour l'instant prévus.

Chaque structure exposera un seul vélo-cargo.

- Pour exposer, veuillez-vous rapprocher du bureau de l'association locale ou contactez Charlotte Robin (crobin@lesboitesavelo.org).

Ce village a pour vocation de montrer la diversité des cyclomobilités professionnelles.

L'association Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France sera également représentée au sein de l'espace Boîtes à Vélo – France et Cyclo-cargologie.

Si vous êtes adhérents de l'association Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France, que vous répondez aux critères de la charte et que vous préférez acheter un espace d'exposition plus grand, situé sous les halles, et bénéficier ainsi d'une meilleure visibilité c'est bien sûr complètement possible !

C. Le village des partenaires et Food-court vélo-cargo

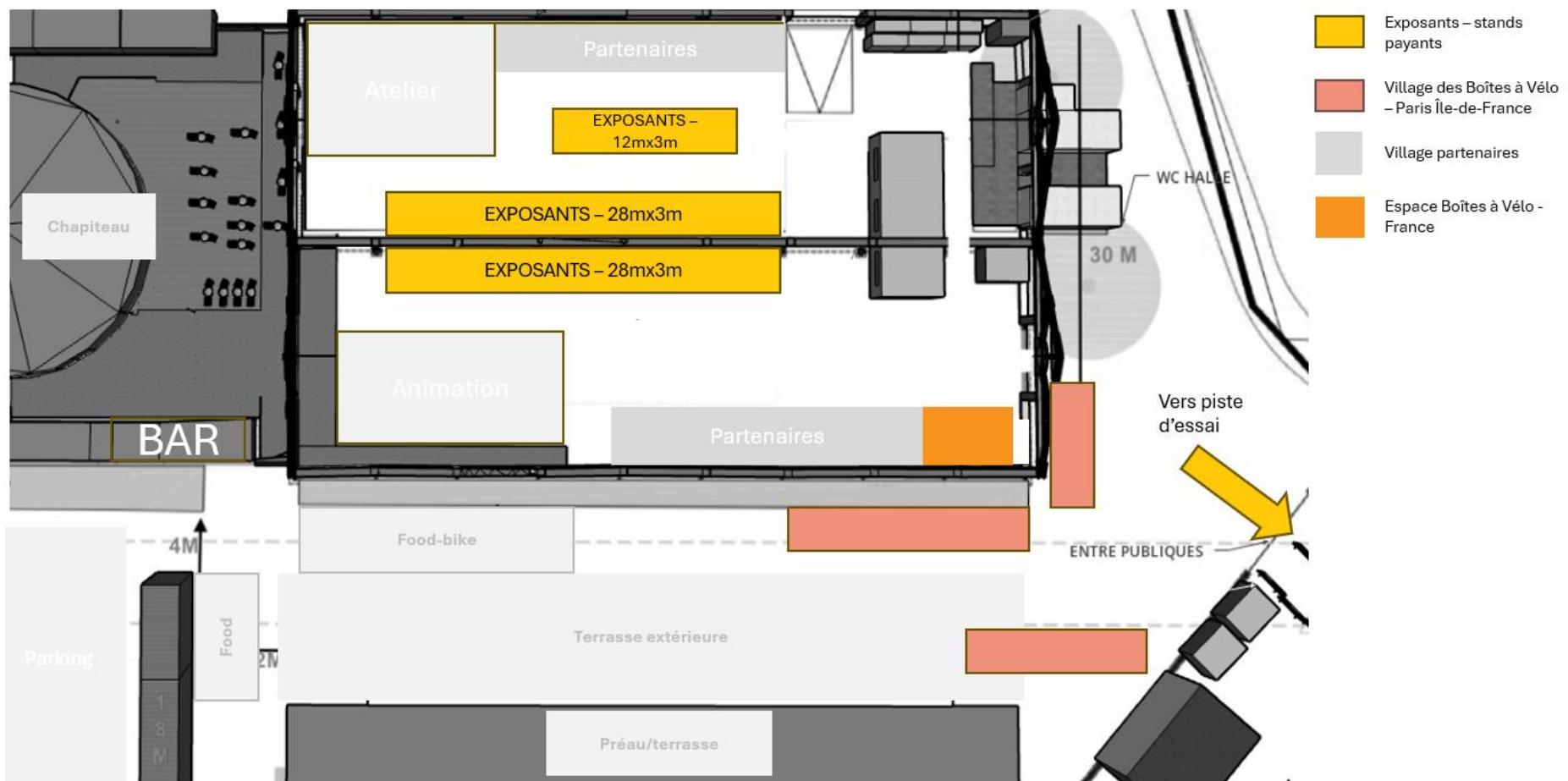
Vous souhaitez devenir partenaire ou proposer un service de restauration lors de cet événement d'envergure ?

- **Partenariat :** vous pouvez prendre connaissance du dossier de partenariat en cliquant sur [ce lien](#) et contactez Charlotte Robin (crobin@lesboitesavelo.org) pour plus d'information
- **Restauration :** contactez directement Charlotte Robin (crobin@lesboitesavelo.org). Nous privilégierons les acteurs locaux.



III. Les Espaces

PLAN (partiel et non définitif)



Les Boîtes à Vélo - France – L'union des professionnel·le·s à vélo
www.lesboitesavelo.org



IV. Sélection des exposants

A. Le salon des exposants – stands payants

L'équipe organisatrice a un droit de regard quant à la validation des candidatures des exposants. Les éléments et critères énumérés ci-dessous serviront de base pour une sélection judicieuse et équitable des candidatures.

1. Pertinence

Les structures présentant leur candidature doivent être pertinentes pour le Congrès et les participants (voir liste typologie des exposants).

2. Produits commercialisés

Tous les vélos et autres solutions matérielles exposés doivent être des produits commercialisés et pouvant rouler sur les pistes cyclables. *Exemple : Un vélo-cargo encore à l'état de prototype et non commercialisé sera refusé / Un vélo à 4 roues ou véhicule intermédiaire ne sera pas accepté sur l'espace exposant (hors partenaire)*.

3. Diversité

Une diversité d'offres exposées est souhaitée afin d'offrir un large panorama des acteurs des cyclomibilités professionnelles.

B. Le village des Boîtes à Vélo – Paris Île-de-France

En fonction des demandes et des espaces disponibles, un arbitrage pourra être fait s'il y a une sur-représentation d'un secteur d'activité. L'objectif étant de montrer la diversité des métiers qu'il est possible d'exercer avec un vélo-cargo.

V. Achat d'espace

A. Fonctionnement de la tarification

Le programme CEE Cyclo-cargologie porté par Les Boîtes à Vélo - France prend en charge 50% du coût réel des espaces. Cette prise en charge est applicable uniquement pour :

- **Un stand de 9m²** : attribué à des structures souhaitant exposer du matériel (vélo-cargo, remorque ou autres produits demandant suffisamment d'espace pour y être exposé)
- **Un stand de 6m²** : attribué aux prestataires de services

Concernant les stands de matériel – c'est-à-dire les stands de 9m² - **de l'espace supplémentaire peut être acheté par la structure** s'il y a une volonté d'exposer plus



de matériels afin de diversifier son offre. L'achat d'espaces supplémentaires n'est pas pris en charge par le programme Cyclo-cargologie.

- NB : Un prestataire de service qui se verra attribuer un stand de 6m² n'est pas éligible à l'achat d'espaces supplémentaires.

Vous êtes adhérents de l'association Boîtes à Vélo ? Vous bénéficiez de tarifs préférentiels.

Pour les structures non adhérentes à date : il est possible d'adhérer en cours d'année ! Toutes les informations et formulaire d'adhésion sont disponibles via le lien suivant. Vous pouvez contacter **Céline Morin** (cmorin@lesboitesavelo.org) pour plus d'informations : <https://les-boites-a-velo-france.assoconnect.com/page/1126145-adhesions>

- Votre adhésion devra être effective le 15 février au plus tard (clôture des inscriptions) afin de bénéficier des tarifs adhérents.

B. Grille tarifaire

Tarifs €HT pour les entreprises adhérentes aux Boîtes à Vélo - France						
Type de stand	Obligatoire		Facultatif - espaces supplémentaires			
	Prix unitaire stand	Prix unitaire stand 2026 (-50%)	+ 3m ²	+ 6m ²	+ 9m ²	+ 12m ²
Stand de 9 m²	1 350 €HT	675 €HT	450 €HT	900 €HT	1 350 €HT	1 800 €HT
Stand de 6 m²	900 €HT	450 €HT	x	x	x	x

Tarifs €HT pour les entreprises non adhérentes aux Boîtes à Vélo - France						
Type de stand	Obligatoire		Facultatif - espaces supplémentaires			
	Prix unitaire stand	Prix unitaire stand 2026 (-50%)	+ 3m ²	+ 6m ²	+ 9m ²	+ 12m ²
Stand de 9 m²	2 400 €HT	1 200 €HT	800 €HT	1 600 €HT	2 400 €HT	3 200 €HT
Stand de 6 m²	1 600 €HT	800 €HT	x	x	x	x

Des frais administratifs, d'un montant de **150€HT**, viennent s'ajouter au prix du stand réservé.

C. Stands mutualisés (privilège adhérents)

Pour les adhérents de l'association Boîtes à Vélo – France à jour de cotisation :

- Afin de diversifier un maximum la typologie des exposants, il est possible de demander à mutualiser un espace pour partager les coûts. Cela est valable



uniquement pour un stand de 6m² si les structures sont prestataires de services ou 9m² si les structures souhaitent exposer du matériel.

D. Attribution des emplacements des stands

Les emplacements des stands seront attribués par l'équipe organisatrice en fonction des espaces réservés lors de la clôture des inscriptions (15/02 inclus – voir plus bas).

E. Stands nus

Les exposants disposent de stands nus. Ils sont libres d'aménager leur espace dans le respect des normes de sécurité et des contraintes du site - ces informations vous seront transmises dans le guide exposants que vous recevrez ultérieurement.

Du mobilier à la location vous sera proposé. Les Boîtes à Vélo - France feront l'intermédiaire avec le prestataire.

VI. Informations pratiques

A. Horaires d'ouverture du salon exposant (sous les halles)

Stands payants : en soumettant votre candidature à exposer lors du Congrès des Boîtes à Vélo – France, vous vous engagez à exposer votre matériel **pendant toute la durée de l'événement** :

- **Le jeudi 2 juillet de 9h00 à 18h00**
- **Le vendredi 3 juillet de 12h30 à 17h00**

B. Dates – dépôt de candidature et sélection

- **Chaque structure souhaitant exposer au Congrès est invitée à remplir le formulaire de pré-inscription**
- **Ouverture du formulaire : 15 janvier 2026**
- **Fermeture du formulaire : 15 février 2026 inclus.**

Ce formulaire permet à l'équipe organisatrice de centraliser toutes les demandes, sélectionner les exposants pertinents pour cet événement et attribuer les stands de manière optimale.

Nous vous demandons d'être le plus précis possible, notamment en ce qui concerne le type d'offre que vous souhaitez mettre en avant.

- **Vous recevrez une réponse à votre candidature début mars.**

NB : Que vous soyez exposant ou non au Congrès 2026, nous vous rappelons qu'une dizaine d'autres événements Cyclo-cargologie auront lieu en 2026 (forums et participations à des salons).



C. Conditions de règlement

1. Modalité de paiement

A la suite de la sélection, la réservation d'un stand au salon des exposants du Congrès des Boîtes à Vélo – France 2026 est conditionnée au versement d'un acompte de 30 % à la réservation.

- Le règlement s'effectue par virement bancaire, sur la base des factures émises par l'organisation.
- L'inscription de l'exposant et l'attribution du stand ne sont considérées comme définitives qu'après réception de l'acompte de 30 % et signature des documents associés.
- Le solde de 70 % devra être réglé au plus tard avant l'ouverture du Congrès, selon l'échéance indiquée sur la facture.
- En l'absence de règlement de l'acompte dans les délais, l'organisation se réserve le droit de ne pas valider la réservation et de réattribuer le stand à un autre exposant.

2. Délais et pénalités de retard

Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans relance préalable :

- L'application de pénalités de retard calculées sur la base du taux directeur de la Banque Centrale Européenne (BCE) majoré de 10 points,
- L'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

3. Annulation et désistement

Toute annulation doit être notifiée par écrit à l'organisation.

Sauf cas de force majeure dûment justifié :

- L'acompte de 30 % reste acquis à l'organisation en cas d'annulation,
- Toute annulation intervenant moins de 30 jours avant l'événement ne donnera lieu à aucun remboursement, y compris du solde déjà versé le cas échéant.

VII. Visibilité des exposants

A. Communication

Chaque exposant sera visible via les communications de l'association en amont, pendant et après l'événement :

- Publications sur les réseaux sociaux : LinkedIn et Instagram
- Mention et lien sur notre site internet
- Emailing auprès de notre réseau et participants



B. Programmation - Le temps fort exposant

En tant qu'exposant du salon (stands payants), vous serez mis à l'honneur dans la programmation du Congrès, à travers un temps fort qui vous sera dédié. Il se traduira par une courte prise de parole vous permettant de présenter votre structure et l'offre que vous exposez.

C. Opportunités

Exposer au Congrès des Boîtes à Vélo – France 2026 représente une opportunité stratégique pour chaque structure exposante et plus largement pour tous les acteurs des cyclomobilités professionnelles.

L'événement réunira un public professionnel qualifié (collectivité, opérateurs, décideurs, entreprises), offrant un cadre privilégié pour développer sa visibilité, nouer des partenariats et créer des opportunités commerciales.

Le Congrès accueillera également des médias spécialisés, ce qui contribuera d'autant plus à la valorisation des solutions exposées.

Ajouté à la piste d'essai du salon, vous aurez également l'occasion de montrer vos vélos-cargos en action lors de la parade festive à vélo du Congrès, qui aura lieu le vendredi en fin d'après-midi, avec vraisemblablement un crochet par Paris. Il s'agira d'une boucle de plusieurs kilomètres, avec pour point de départ et d'arrivée le lieu de l'événement.

VIII. Responsabilité et assurance

Les Boîtes à Vélo – France, ainsi que ses partenaires et le lieu d'accueil, ne sauraient être tenus responsables des dommages, pertes, vols, dégradations ou détériorations de votre matériel, équipements, produits, véhicules, supports de communication ou effets personnels appartenant aux exposants, et ce pendant toute la durée du Congrès, y compris les phases de montage et de démontage. Chaque exposant est entièrement responsable de ses biens, de leur surveillance, de leur installation et de leur utilisation, notamment sur la piste d'essai et sur les manifestations extérieures au lieu de l'événement (parade). Il vous appartient de souscrire aux assurances nécessaires qui couvrirraient les risques liés à votre venue (responsabilité civile, assurance multirisque, etc.). L'organisation décline également toute responsabilité en cas de dommages indirects, de manque à gagner ou de préjudice commercial consécutifs à la participation au Congrès.



Validation

Chaque structure exposante devra nous retourner la charte ici présente, datée et signée avec la mention Lu et approuvé.

Fait à :

Le :

Nom, prénom du signataire :

.....

Signature et cachet de la structure :